Image not found or type unknown

Mes droit apres deces de mon mari

Par **tahany**, le **06/05/2010** à **00:08**

Bonjour,
marier avec un contrat de mariage separation des biens mon mari vient de mourir es ce que j'ai le droit a sa retraite et a sa part qui ai la moitie de la maison familliale l'autre moitie a son ex mere de ces 5 enfants tous majeurs.Mon epoux a payer pendant ces six derniere annees seul le credit de la maison Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés